

# **COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

## **Note de présentation - Budget Prévisionnel 2022**

### **Du budget PRINCIPAL**

Note de présentation établie conformément à l'article 107 de la loi NOTRE du 07 août 2015.

- **Population INSEE au 01.01.2022** : 1 499 habitants

- **Informations financières / Ratios** :

*Dépenses réelles de fonctionnement / population	899.78 € / hab
*Produit des impositions directes / population	386.68 € / hab
*Dépenses d'équipement brut / population	369.16 € / hab
*Encours de dette / population	346.03 € / hab
*Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) / population	91.66 € / hab
*Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58.78 %
*Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40.84 %
*Endettement. Annuité d'emprunt, / recettes réelles de fonctionnement	7.79 %

- **Prévisions budgétaires** :

**Section FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Nature</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Charges courantes	345 860 €		
Charge de personnel	787 000 €	Impôts et taxes	822 578 €
Autres charges de gestion courantes – contribution subvention – indemnité élus	129 775 €	Dotations et participations	331 857 €
Charges financières - intérêts emprunts	13 000 €	Recettes des services	92 500 €
Charges exceptionnelles	2 200 €	Produits exceptionnels	48 000 €
Atténuation de produit - contribution FPIC	50 500 €	Atténuation des charges	31 050.91 €
Dépenses imprévues	2 540 €	Autres produits revenus des immeubles	19 000 €
Provisions pour risques & charges	8 000.00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 338 875 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 344 985.91 €</b>
Opérations d'ordres entre les sections - amortissement	9 100 €	Opérations d'ordres entre les sections - amortissement	0 €
Virement à la section d'investissement	130 000 €	Excédent reporté	132 989.09 €
<b>Total général</b>	<b>1 477 975 €</b>	<b>Total général</b>	<b>1 477 975 €</b>
Évolution / BP 2021			- 0.29 %

**Section INVESTISSEMENT**

PROGRAMME				RECETTE
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES	EMPRUNT
3	Acquisition de terrains	1 950.00 €		
4	Acquisition matériel informatique et divers	19 859.00 €		
5	Voirie	75 500.00 €		60 000.00 €
6	Travaux divers	23 400.00 €	33 100.00 €	
11	Travaux d'éclairage	44 200.00 €	26 500.00 €	
16	Aménagement cimetièrre	25 000.00 €		
17	Travaux bâtiments communaux	78 100.00 €	26 000.00 €	50 000.00 €
18	PLU	9 400.00 €		
19	Service scolaire & périscolaire	6 550.00 €	2 300.00 €	
21	PVR La Grande Terre	80 000.00 €	80 000.00 €	
23	Aménagement ESPACES PUBLICS	49 000.00 €		
24	Aménagement HAMEAU DE LA ROCHE & LIAISON VILLAGE	88 300.00 €	62 000.00 €	
25	Aménagement AIRE DE CAMPING CAR	90 000.00 €		90 000.00 €
26	Aménagement ESPACE SOCIAL & de SERVICES	20 650.00 €	5 752.00 €	
	<b>SOUS / TOTAL</b>	<b>611 909.00 €</b>	<b>235 652.00 €</b>	<b>200 000.00 €</b>
OFI	Opérations financières	177 000.00 €	353 257.00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>788 909.00 €</b>	<b>788 909.00 €</b>	
	Évolution / BP 2021	+ 9.76 %		

**TOTAL général des dépenses et recettes prévisionnelles du Budget Principal 2022 : 2 266 884 € soit + 3 % par rapport à 2021.**

**- Taux d'imposition 2022 :**

Suite à la réforme de la fiscalité et la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes bénéficient du transfert du taux départemental de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties depuis 2021 au taux de 18.78 %.

Le taux communal 2020 s'établissait quant à lui à 19.85 %.

Le taux communal de référence de la TFPB a donc été fixée en 2021 à 38.63 %

Le conseil municipal à fait le choix de ne pas augmenter pour la deuxième année consécutive le taux des impositions qui s'établi pour 2022 à :

Nature Taxe	Taux 2022	Calcul
Taxe foncière bâti	38.63 %	18.78 % Département 2020 + 19.85 % Commune 2020
Taxe foncière non bâti	85.79 %	Identique 2020

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 575 382.00 €.

**- Subventions aux associations 2022 :**

Les subventions aux associations pour l'année 2022 n'ont pas été votées individuellement avec le budget. L'enveloppe prévisionnelle a été fixée à 26 000 € identique à celle de 2021.

**-État du personnel au 01/01/2022 :**

Nombre d'agents titulaires : 17 décomposés en 9 agents à temps complet et 8 agents à temps non complet (de 20 h à 30 h par semaine).

Nombre d'agents sous contrat de droit privé (PEC) : 4 décomposé en 2 agents en temps complet et 2 à temps non complet (de 22 et 26 h par semaine)..

Nombre d'agents sous contrat de droit public en CDD : 3 à temps complet.

**Soit un total de 24 agents pour un équivalent temps plein de 20.5 agents**

**-Publicité des documents budgétaires :**

Les documents budgétaires sont tenus à la disposition du public dans les 15 jours qui suit leur adoption en Mairie aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

La note de présentation sera publiée sur le site internet de la Commune.

Sera également publié sur le site internet le résumé des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre et article d'imputation et par programme et article pour la partie investissement.